

Économie

Les fédérations veulent rouvrir le débat sur la réforme tarification Ehpad après le désaveu du Cnoss

Publié le 12/07/16 - 17h31 - HOSPIMEDIA

Réajuster le tir au plus vite. Voilà, en somme, ce que demandent les fédérations médico-sociales au Gouvernement, maintenant les projets de décrets présentés au Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (Cnoss) le 6 juillet dernier (lire ci-contre). Avec l'avis défavorable de l'entité pour cinglant rappel de l'inadéquation de certaines des mesures prévues par la réforme de la tarification Ehpad, toutes demandent par communiqués du 11 et 12 juillet, à ce qu'une nouvelle réunion de concertation soit organisée "*au plus vite et au plus haut niveau*".

Pour la Fehap, la **Fnaqpa**, la Fnadepa, la Fegapei, l'AD-PA, la Croix-Rouge, Générations mutualistes, l'Association des paralysés de France (APF), l'Unapei et la Fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés (Apajh), après un an de travail, la version arrêtée des textes relève d'un "*final raté*". En cause, le maintien de "*positions dépassées, rigides et arc-boutées du Gouvernement [en matière de contractualisation] qui n'ont pu permettre d'aboutir à une solution consensuelle et partagée par tous*".

De son côté, la FHF, elle, bataille pour assurer la place et l'avenir de ses Ehpad publics. En ligne de mire notamment, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (Cpom), pour lesquels la possibilité de libre affectation des résultats entre structures d'un même groupement se limite aux seuls Ehpad du privé commercial ou non lucratif. Une disposition, assure-t-elle, qui "*conduit à exclure 53% des établissements d'un dispositif pourtant majeur et attendu*". La fédération se dit d'autant plus "*préoccupée*" par ces règles du jeu différentes que la mesure s'accompagne d'autres signes évocateurs du recul de la reconnaissance de la mission d'aide sociale des établissements publics. Évoquant notamment le principe de convergence des modèles d'établissements avec l'avènement du comparateur de prix Ehpad de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la FHF s'inquiète notamment de la préférence donnée au secteur privé (+0,6% des tarifs), alors que certains territoires imposent une baisse de 3% des budgets ou une diminution des places habilitées à l'aide sociale (lire ci-contre). La création d'un point GMP départemental achève de contrarier l'instance, qui craint dans ce contexte plus encore une "*rupture d'égalité*". Aussi rejoint-elle les autres fédérations, ainsi que l'Uniopss, en demandant au Gouvernement "*de prendre toute la mesure de l'avis défavorable du Cnoss*". Et d'insister, alors même que le Gouvernement presse le pas pour publier les textes pour la rentrée : "*Il n'est pas encore trop tard pour éviter la mise en œuvre prématurée d'une réforme inaboutie*".

Agathe Moret